

---

## Compte-rendu réunion du 28 juin 2002 Chambéry (73)

**Présents** : Jean-Paul ARMAND, Syndicat Intercommunal à la carte - Laëtitia BACOT, GRAIE - Philippe BAUCHET, Conseil Général du Rhône - Jean-Philippe BOIS, Conseil Général de Haute Savoie - Cyril BOURG, DIREN SEMA - Elodie BRELOT, GRAIE - Jérôme CANOT, SIVAP - Florence CARMELLE, Conseil Général de Haute Savoie - Laurence CHAMOT, SIVOM du Bas Chablais - Etienne CHOLIN, Chambéry Métropole - Maryline COMBET, Chambéry Métropole - Céline DE BRITO, D.D.A.F. 69 - Patricia DEPROST, D.D.A.F. 73 - Antoine DUCLOUX, Communauté de commune du pays de Romans - Alexandra DUMOULIN, S.I.A. du pays d'Albon - Corinne FAYE, Bureau d'étude François Jeannolin - Dominique FLEURENT, SED Haute Savoie - Pierre FRANCILLARD, SED Haute Savoie - David GONZALO, S.I.V.O.M. du Beaufortain - Eric GUERIN, Communauté de Communes du Canton de Rumilly - Gabriel HENRIQUET, Conseil Général de la Savoie - Anne-Lise HOUDANT, D.D.A.F. 74 - Gérard JACQUIN, D.D.A.S.S. 73 - Corinne JEAN-HELFT, D.D.A.F. 69 - François JEANNOLIN, Bureau d'étude François Jeannolin - Florian KACIEL, SIVIG - Isabelle LART, Conseil Général de la Drôme - Corinne LEON, Grand Lyon - Anne-Lise LUCCHINACCI, Grand Lyon - Valérie MAIMBOURG, Grenoble Alpes Métropole - Sophie MATHIEU, Syndicat des Vernay - Pierrick MICHAUD, Conseil Général de Haute Savoie - MISTRAL, D.D.E. 73 - Christian MOUREMBLES, Conseil Général de Savoie - Sébastien MUFFAT-JEANDET, Communauté de communes du Pays Voironnais - Luc PATOIS, Syndicat Intercommunal de Bellecombe - Thierry RANGONE, S.I.V.O.M. du Beaufortain - Vincent REYNAUD, CALD 26 - Laurent ROGUET, Communauté de Communes du Pays Rochois - Julien RONZIER, Communauté de Communes de Forez en Lyonnais - Séverine ROUSSET, SMDEA de l'Isère - Patrick RUBAGOTTI, Communauté de communes du lac d'Aiguebellette - Christophe TOUZEAU, Communauté de communes du lac du Bourget - Géraldine VEILLET, Communauté de communes du Pays d'Alby - Annie VOLLE, Agence de l'Eau R.M.C.

**Excusés** : Nicolas BERGIER, S.I. Bassin de Galaure - Vincent BOUVARD, Conseil Général de l'Isère - Christian BRUN, D.D.A.F. 26 - Frédéric BRUSQ, Syndicat des Bois noirs et Monts de la Madeleine - Yvan CAILLOT, D.D.A.F. 42 - Laurent CHAPELLE, Syndicat intercommunal des Vernays - Nathalie DINI, Lyonnaise des Eaux - Sandrine GARD, Syndicat Intercommunal du pays de l'Hermitage - SIAMAT - Corinne GUILLOT, Communauté de commune du Val d'Eygues - John JOUBERT, Parc naturel régional du Pilat - Charles LARGE, S.I.V.U. de la Pray - Hélène MALLET, C.O.P.L.E.R. (Communauté de communes de pays entre Loire et Rhône) - Cédric MERANDON, Communauté de communes d'Albens - Pierre MIGAYROU, Parc naturel régional du Vercors - Philippe MOJA, D.D.A.F. 42 - André OUSTRIC, CERTU - Louis PELERIN, Conseil Général de l'Isère - Ronan PHILIPPE, Conseil Général de la Loire - Christophe SOULARD, SEDA - Bruno VERCHERE, Mairie de Taluyers

---

Documents remis en séance :

- "Le contrôle technique de l'assainissement non collectif" documents réalisés par le groupe de travail assainissement non collectif de Savoie – Avril 2002.
- " Modalités techniques du contrôle des installations d'assainissement non collectif des habitations individuelles" Etude Inter-Agence, Ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement – Novembre 2001.
- "Guide Pratique - Au service de l'environnement : l'assainissement non collectif, assainissement individuel " Plaquette Conseil Général de la Haute-Savoie

# PROGRAMME

## Matinée

Introduction par Christian MOUREMBLE, Conseil général de Savoie  
Présentation du Groupe de travail "Assainissement non collectif en Savoie"  
Etienne CHOLIN, Chambéry Métropole  
Procédure d'avis des SPANC sur les CU et PC  
Gérard JACQUIN, D.D.A.S.S 73  
Présentation d'une note technique "conception d'un dispositif d'ANC"  
Gabriel HENRIQUET, Conseil général de Savoie.

## Après midi

Présentation du guide technique "études de faisabilité d'un ANC"  
Patrick RUBAGOTTI, Communauté de communes du lac d'Aiguebelette  
Etienne CHOLIN, Chambéry Métropole  
François JEANNOLIN, Bureau d'étude JEANNOLIN.

---

Elodie BRELOT accueille les participants à cette troisième réunion du réseau Assainissement Non Collectif et remercie Etienne CHOLIN de Chambéry Métropole ainsi que Christian MOUREMBLES et Gabriel HENRIQUET du Conseil Général de Savoie pour l'organisation de cette réunion.

## 1. Assainissement non collectif en Savoie

Christian MOUREMBLES ouvre la réunion en rappelant brièvement la démarche qui a conduit le conseil général de Savoie à s'impliquer dans le domaine de l'assainissement non collectif :

1. Mise en place d'une convention pour le traitement des matières de vidange, signée entre les collecteurs, maîtres d'ouvrages et exploitants des stations d'épuration, avec le soutien de la préfecture
2. Etablissement d'un règlement type d'un service ASNC
3. Rédaction par le groupe de travail ASNC d'un cahier des charges type pour établir un schéma directeur d'assainissement
4. Perspectives : rédaction d'une Charte assainissement non collectif pour la Savoie, allant de la conception, en passant par le contrôle jusqu'à la maîtrise des filières, comme cela a été déjà fait dans le Pas de Calais.

( [http://www.eau-artois-picardie.fr/infopresse/archives/18\\_10\\_2001\\_charte\\_anc/communique.htm](http://www.eau-artois-picardie.fr/infopresse/archives/18_10_2001_charte_anc/communique.htm))

Etienne CHOLIN présente ensuite le groupe de travail "assainissement non collectif en Savoie" crée en décembre 2000, lequel rassemble des techniciens de collectivités, des représentants de la MISE, du Conseil Général (SATESE). Le groupe se réunit en moyenne une fois par mois depuis 18 mois.

Les objectifs de ce groupe sont d'établir une coopération inter services, de créer un partenariat et de mettre en place des procédures et des outils.

L'un des outils établis par le groupe de travail est le document "contrôle technique de l'assainissement non collectif" distribué et présenté au cours de cette réunion.

Il se compose de :

Un schéma global de procédure de contrôle de conception et d'implantation des ouvrages assainissement non collectif, permettant une meilleure coordination entre les acteurs de l'ASNC : les pétitionnaires et les services instructeurs.

Et en 5 documents techniques annexes :

- Une procédure cadre de mise en œuvre des avis du service assainissement dans le cadre de l'instruction des certificats d'urbanisme (CU) et des permis de construire (PC) à l'usage des techniciens des services assainissement
- Une procédure cadre de mise en œuvre des avis du service assainissement dans le cadre de l'instruction des certificats d'urbanisme (CU) et des permis de construire (PC) à l'usage des services instructeurs et des mairies

- Une note technique "conception du dispositif", à l'usage des pétitionnaires
- Une notice de demande d'étude de faisabilité, à l'usage des pétitionnaires
- Un guide technique "Etude de faisabilité d'un assainissement non collectif pour une maison d'habitation individuelle", à l'usage des bureaux d'étude

*Remarques:*

Les documents relatifs aux études de faisabilité ont été réalisés avec la collaboration de bureaux d'étude. Certains bureaux d'étude du département se sont ainsi engagés à appliquer ce guide technique. En contrepartie, à l'occasion du CU, les services instructeurs informent les pétitionnaires de la liste non exhaustive des bureaux d'étude signataires.

Les perspectives du groupe de travail sont de réaliser un guide sur le contrôle de réalisation, ainsi qu'une plaquette d'information pour le recensement, accompagné d'une fiche diagnostic. Le groupe participera également à l'élaboration d'une charte départementale assainissement non collectif en s'associant à l'AMF 73 afin d'inciter les communes du département n'ayant pas de SPANC à utiliser les divers documents produits.

Les documents produits sont remis aux participants. La version électronique sera mise à disposition rapidement ; le réseau sera informé dès que celle-ci sera accessible.

## 2. Perspectives

Sur proposition d'Isabelle LART, la prochaine réunion du réseau sera accueillie au Conseil Général de la Drôme.

Après discussion le thème retenu pour la prochaine réunion est la procédure de contrôle de réalisation.

**Pré-Programme:**

MATIN

Expérience du Grand Lyon : Quelles sont les limites de ce contrôle et les points d'interrogation.

Echanges d'expériences

APRES-MIDI

Résultats de suivi de filtres à sable en Haute Savoie

Echanges d'expériences sur les filières de traitements réglementaires et innovantes

Afin d'enrichir cette journée, le GRAIE se propose de centraliser les documents disponibles au sein du groupe sur ce thème.

Les membres du réseau sont donc invités à faire parvenir au GRAIE par email, courrier ou fax, tout document en lien avec ce dernier sujet, par exemple avec :

- Des informations sur les filières réglementaires
- Des informations sur les filières innovantes
- De la jurisprudence sur ce thème
- ...

Ces documents seront mis à disposition du réseau à l'occasion de la prochaine réunion

La prochaine réunion du Réseau est fixée au **jeudi 17 octobre 2002**  
 au Conseil Général de Drome (26)  
*(le lieu exact de la réunion vous sera précisé avec le programme de la réunion).*